



Bertrand SERVOIS
Président d'UNISYLVA

ÉDITORIAL

L'AVENIR DE NOS FORÊTS



DE NOUVEAUX OUTILS FINANCIERS POUR RENOUVELER NOS FORÊTS

UNISYLVA constate, au travers de son activité, la baisse de motivation des sylviculteurs à renouveler leurs parcelles forestières atteignant leur maturité; nous en faisons régulièrement état dans cette lettre.

Dans les massifs résineux, de telles parcelles sont exploitées et non replantées.

Dans les chênaies, de telles parcelles sont souvent laissées à l'abandon après avoir fait l'objet d'une succession de coupes d'éclaircie, prélevant un très faible volume de bois de médiocres qualité, ne laissant sur pied que quelques réserves de chêne hors d'âge, dans un peuplement sénescant.

Ce constat a et aura des impacts sur l'avenir : baisse de la valeur de votre patrimoine, perte de revenus pour vos successeurs, trou de production et donc d'approvisionnement pour les industries du bois.

Parmi les nombreux facteurs justifiant cette démotivation, il est clair que la quasi disparition des financements publics au renouvellement des forêts vient en bonne place. C'est pourquoi les organisations forestières, telle UNISYLVA, s'attachent à **promouvoir des solutions nouvelles pour faciliter le financement de ces investissements**.

La première est le Dispositif d'Exonération Fiscale Travaux forestiers (**D.E.FI. Travaux**), crédit d'impôt accessible pour les adhérents de coopératives dans des conditions préférentielles : à partir de 4 ha de forêt, il permet de déduire chaque année de son impôt sur le revenu 25 % des travaux de plantation ou régénération et d'entretiens.

La seconde, plus innovante, consiste en la mise en place d'un nouvel outil : **le fonds de dotation « PLANTONS POUR L'AVENIR »**. Ce fonds, porté par la coopération forestière au niveau national, après avoir été initié par notre coopérative consœur du sud-ouest, a pour vocation de collecter des dons de mécénat d'entreprises (ou de particuliers), qui seront exclusivement affectés à des projets de reconstitution forestière.

Ce mécénat est encouragé par la collectivité et peut être défiscalisé en bonne partie. Une stratégie de collecte de dons est en cours pour abonder ce nouveau fonds et ce, auprès de grands groupes industriels mais aussi de P.M.E., soucieux de leur image et de leurs impacts environnementaux.

De premières plantations ont ainsi été financées l'hiver dernier en Aquitaine. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de cette collecte et des premiers appels à projets pour l'utilisation de ces fonds dans vos propres forêts.

En synthèse, des dispositifs existent pour vous aider à renouveler vos peuplements, utilisez-les et persévérez dans une gestion durable de vos massifs.

Bien sincèrement.

Bertrand SERVOIS
Président d'UNISYLVA

FAITS MARQUANTS

- ◆ Compte rendu de notre assemblée générale annuelle
- ◆ Nos ventes groupées
- ◆ Sylviculteur passionné
- ◆ Cloisonnement d'exploitation
- ◆ Développement-Portail adhérent
- ◆ Fiscalité
- ◆ Problème sanitaire

L'assemblée générale annuelle d'UNISYLVA statuant sur l'exercice 2014 s'est tenue le 25 juin dernier à SAINT-OURS (Puy-de-Dôme).

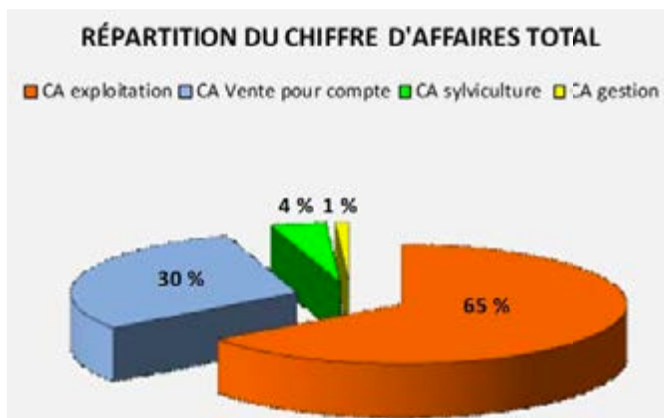
11 663 ADHÉRENTS - 45,6 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES



■ **230 nouveaux adhérents** pour 3 374 ha ont rejoint notre coopérative en 2014, portant ainsi le nombre d'adhérents à 11 663 pour une surface de 357 729 ha.

■ **Le chiffre d'affaires net de 45.6 M€ progresse de 12,8 % par rapport à 2013.** Depuis le fort impact de la crise de 2008, UNISYLVA connaît une augmentation continue de son chiffre d'affaires. La progression est particulièrement marquée depuis 2012.

■ **Le chiffre d'affaires se répartit comme indiqué sur le diagramme ci-dessous :**



La diversification de nos types de vente (ventes par contrat d'approvisionnement, ventes groupées) nous permet de commercialiser tous les types de bois : bois d'industrie, bois d'œuvre, bois destinés à l'énergie.

En 2014 UNISYLVA a ainsi commercialisé près de 690 000 unités de bois apportées par quelque 2 000 adhérents.

Les évolutions des volumes vendus par rapport à 2013 sont contrastées.

Les bois d'industrie enregistrent une très forte hausse des volumes vendus (+ 60%). Cette hausse est liée au démarrage de notre filiale Biosylva, usine de production de granulés située à Cosne-sur-Loire.

Le développement du bois énergie se poursuit avec une hausse des volumes commercialisés de 60% qui est à mettre à l'actif des démarrages de nouvelles chaudières industrielles ou collectives à bois, sur nos territoires.



Les conditions météorologiques exceptionnellement douces ont engendré une baisse de 40 % des ventes de bois de chauffage.

Les bois d'œuvre feuillus et résineux commercialisés aux ventes groupées enregistrent une progression de + 13,5 % par rapport à 2013.



Cette augmentation est à mettre en relation avec un marché porteur pour toutes les essences à l'exception des peupliers.

Le chiffre d'affaires de ces ventes groupées progresse quant à lui de 33 % pour se rapprocher du niveau d'activité de 2007.



Remarque : 75 % des bois commercialisés par votre coopérative étaient en 2015 certifiés PEFC.

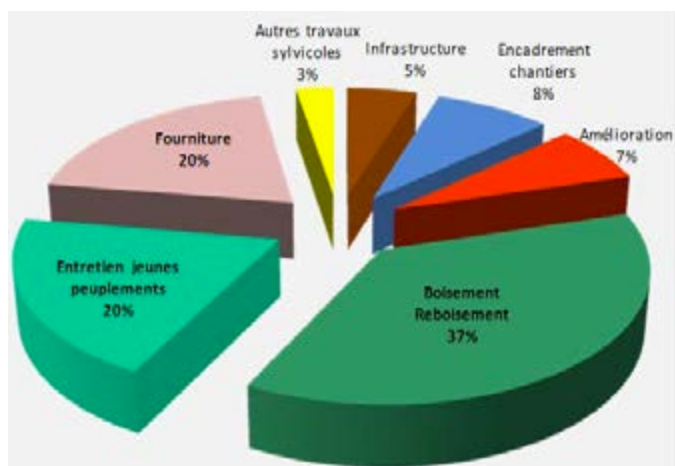
Nos chiffres clés pour l'exercice 2014

SYLVICULTURE EN LÉGER REcul

Le chiffre d'affaires des travaux sylvicoles est en léger recul à 1,9 M€ (- 6 % par rapport à 2013).

Les investissements forestiers restent depuis la crise nettement insuffisants. Ils ne repartent pas alors que l'on assiste à une augmentation nette des prix des bois depuis 2012.

Le chiffre d'affaires des travaux sylvicoles se décompose comme indiqué dans le diagramme en secteur suivant :



Les chiffres des plantations sont globalement en baisse (- 6,7 % par rapport à 2013).

Toutefois, on observe des disparités importantes entre les essences.

Alors que les plantations en douglas, sapins et épicéas progressent, les reboisements en chênes et pins accusent un recul non négligeable. Il faut toutefois relativiser cette baisse par l'augmentation des renouvellements naturels dans ces deux essences.

Pour faire face à ces baisses de surfaces plantées, les coopératives forestières françaises ont créé, sur une initiative d'Alliance Forêt Bois, un fonds de dotation « **Plantons pour l'avenir** ». Ce fonds est destiné à recevoir les dons issus de mécénat d'entreprise ou de particuliers de tous les horizons.

Ces sommes seront employées à **aider financièrement les propriétaires forestiers lors de leur reboisement** et ce, sous forme d'une avance remboursable.

Rappelons que le mécénat est encouragé par les pouvoirs publics : les dons à un tel fonds de dotation ouvrent droit à une réduction d'impôt sur les sociétés (I.S.) de 60 % des sommes données ou une réduction d'impôt sur le revenu (I.R.P.P.) de 66 % des dons pour les particuliers.

Rappel : les investissements forestiers peuvent bénéficier (selon certaines conditions) du Dispositif d'Encouragement Fiscal Forestier (D.E.F.I.). Pour plus de renseignement, demander notre fiche fiscale n°4/2015 à sophie.farinotti@unisylva.com.

GESTION

Le chiffre d'affaires en gestion / conseil aux adhérents revient à 550 K€ (- 8 % par rapport à 2013). Il se décompose comme suit :

- 44 Règlements Types de Gestion (R.T.G.) pour 805 ha (+ 14 % par rapport à 2013)
- 41 dossiers d'estimation et expertise pour 3 679 ha (- 20 % par rapport à 2013)
- 101 Plans Simples de Gestion (P.S.G.) pour 9 736 ha (- 16,5 % par rapport à 2013). Cette baisse est liée à une année creuse dans le renouvellement de ce type de document de gestion durable.

NOS PERSPECTIVES 2016/2017

■ Développer l'activité bois énergie (granulés, plaquettes) sur la base de contrats d'approvisionnement pluriannuels. Ils permettront d'offrir à nos adhérents des débouchés supplémentaires pérennes et indispensables à l'amélioration de leur forêt.

■ Développer des reboisements en résineux dans le Massif Central et dynamiser le renouvellement des chênaies ligériennes arrivées à maturité. Pérenniser la ressource est un objectif prioritaire de votre coopérative.

■ Amélioration du suivi de gestion des forêts, notamment par la mise en ligne via internet des documents de gestion, de leur actualisation et du suivi de travaux et des coupes.

■ Poursuite de la collaboration active avec nos partenaires de la forêt privée : réunions de vulgarisation, FO.GE.FOR. (Formation à la Gestion Forestière), expérimentations ■

Des résultats contrastés suivant les essences

L'année 2014 et le premier semestre 2015 ont été animés par une forte demande de la part des professionnels. Toutefois la dichotomie observée dès la fin 2014 entre les chênes et les résineux s'accroît.

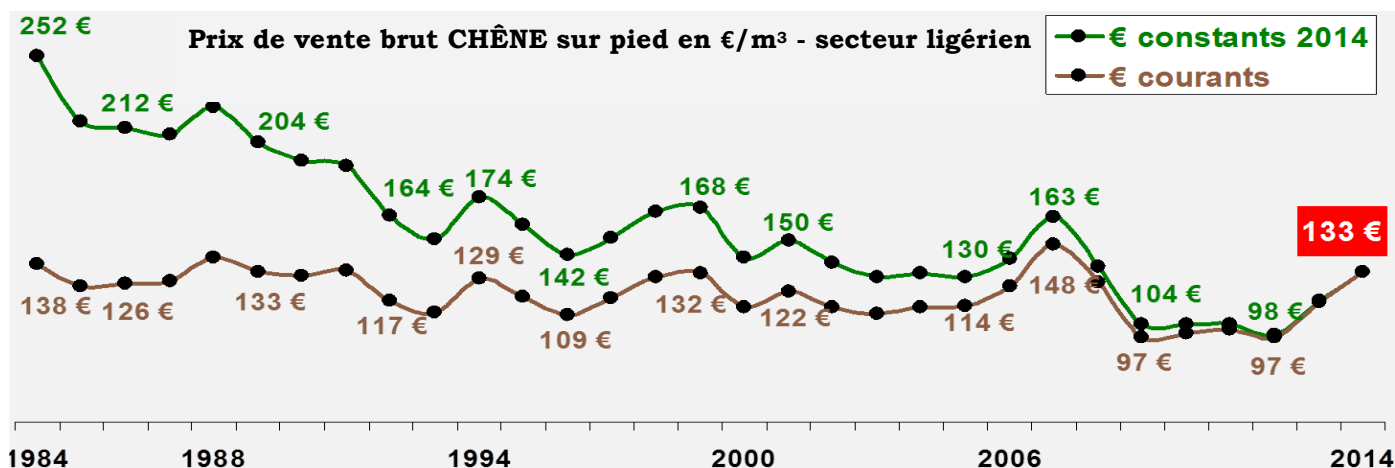
■ MARCHÉ TRÈS ACTIF SUR LE CHÊNE

- Les chênes classés et triés présentant des qualités merrains poursuivent leur envolée et sont vendus à des prix comparables à ceux de 2007. L'offre ne permet pas de satisfaire la demande. Les professionnels sont parfois obligés de s'approvisionner dans des pays frontaliers (Belgique).

- Le prix des sciages de qualité secondaire reste stable par rapport aux prix observés en 2014.

Cette forte progression s'explique :

- par la rareté de la matière première feuillue (la récolte 2012 n'est plus que de 5 millions de m³, alors qu'elle était de 10 millions de m³ en 1990).
- par les besoins grandissants de la Chine en matière première et la parité euro/dollar qui dynamisent fortement le marché à l'exportation des sciages et des grumes.



■ MARCHÉ RÉSINEUX IMPACTÉ PAR L'ATONIE DANS LA CONSTRUCTION

- les gros douglas, les sapins et les épicéas suscitent moins de convoitise qu'au début de l'année 2014. Leurs prix fléchissent.

- Les prix des pins sylvestres, laricios et maritimes restent quant à eux stables.

■ PEUPLIERS TOUJOURS BOUDÉS

Le marché des peupliers reste morose avec des prix de 25 à 40 €/m³. Le cultivar I.214 demeure la valeur la plus sûre lorsqu'il est élagué et épargné par le puceron lanigère.

L'activité économique française reste molle, la reprise est freinée par la crise que traverse le secteur du bâtiment. Cette situation pénalise fortement l'activité des professionnels de l'exploitation-scieries à dominante résineuse qui enregistre au 1^{er} trimestre 2015 une baisse de 6% sur leur chiffre d'affaires. La faiblesse de leur carnet de commande impacte directement le prix de la matière première résineuse.

A l'inverse, le marché des chênes de qualité est très actif et les prix poursuivent leur envolée. UNISYLVA vous encourage donc à réaliser les coupes de régénération que vous aviez différées sans attendre car devant la volatilité des marchés, il est très difficile de donner une tendance à moyen terme en matière forestière.

Même si les éléments conjoncturels actuels ne sont pas favorables, la demande ne cesse de croître dans le monde ■

CALENDRIER DES VENTES GROUPEES 2015

- 24 septembre à Cosne-Cours-sur-Loire (58)
 - 8 octobre à Montmarault (03)
- 19 novembre à Cour Cheverny (41)

Un sylviculteur passionné en Bourgogne

Gérard Boursier, employé communal, de la région Bourguignonne a hérité d'une parcelle forestière de 1,15 ha située au lieu dit «les sept feuillots» sur la commune de Joux-La-Ville dans l'Yonne (89).

C'est avec ses 1,15 ha que sa passion pour la forêt débute. À partir de 2001, Gérard Boursier va acquérir progressivement des parcelles voisines à l'abandon pour devenir propriétaire en 2015 de 17,5 ha.

Dotée d'un document de gestion durable et certifiée P.E.F.C. depuis 2005, la forêt se compose de taillis avec réserves sur un sol argilo-limoneux très propice à la production forestière (chênes, châtaignier et feuillus précieux).

Gérard Boursier et son fils



Denis HARANG (UNISYLVA) : qu'est ce qui vous intéresse dans la gestion forestière ?

Gérard BOURSIER : tout ! La technique et le relationnel. Très rapidement j'ai eu soif d'apprendre, je me suis documenté en m'abonnant à des revues techniques. J'ai adhéré au GEDEFY en 2002 et j'ai poursuivi avec UNISYLVA en 2004. J'ai suivi un cycle de base de Formation à la Gestion Forestière (FO.GE.FOR.) en 2003 puis un cycle de perfectionnement en 2004. Je participe à toutes les universités d'été de Bourgogne et à un certain nombre de réunions forestières organisées par le Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.) et par le C.E.T.EF de Bourgogne (Centre d'Études Techniques et d'Expérimentation Forestières) dont je suis le Vice-Président depuis 2005.

Je ne manque aucune Assemblée Générale d'UNISYLVA, j'y apprécie particulièrement la convivialité, les discussions avec les techniciens et les autres adhérents. Ces moments d'échanges sont toujours très enrichissants.

Ma passion s'est encore affirmée depuis 2015 depuis que je suis devenu Administrateur du Syndicat des Propriétaires Forestiers.

UNISYLVA : quels sont les objectifs pour votre forêt ?

Gérard BOURSIER : dans un premier temps extraire les mauvais bois (essences secondaires) au profit d'essences nobles comme les chênes, le châtaignier, le frêne, le hêtre et le merisier. Diversifier les essences est une priorité. Dans un second temps, valoriser et rajeunir au maximum cette forêt en réalisant des régénérations naturelles et des plantations en complément. Tous les ans, je récolte 30 m³ de bois et je plante 100 chênes, qui lui redonnent son potentiel de production.

UNISYLVA : le gibier est-il un problème pour vos régénérations ?

Gérard BOURSIER : j'ai très peu de dégâts. Je pratique pour cela une sylviculture irrégulière avec des renouvellements diffus et entretiens un cloisonnement d'exploitation (Cf article dans ce n°) mis en place tous les 15 à 20 m, fauchés deux fois par an.

Ces ouvertures apportent de la lumière au sol permettant un développement de la végétation semi-ligneuse appréciée des cervidés.

UNISYLVA : quels travaux faites-vous ?

Gérard BOURSIER : je réalise tous les travaux : plantations, dégagements, tailles de formation, élagages. C'est un travail quotidien !

La coopérative me conseille au niveau technique et commercialise mes bois (grumes et taillis) ■



Une passion qui tous les jours me conduit dans ma forêt avec comme objectif de la rajeunir et lui redonner son potentiel de production



Vous pouvez retrouver ce sylviculteur passionné et passionnant sur www.foretdesseptfeuillots.besaba.com

Des cloisonnements d'exploitation aux multiples intérêts

Devant une main d'œuvre rare et/ou trop coûteuse, la mécanisation forestière (abatteuse et tracteur porteur) a fait progressivement son entrée à partir des années 90 dans nos forêts. Une nouvelle organisation de la sylviculture a été nécessaire pour permettre cette exploitation mécanisée. Le cloisonnement d'exploitation est alors devenu une méthode incontournable tant en résineux qu'en feuillus.

LES CARACTÉRISTIQUES D'UN CLOISONNEMENT D'EXPLOITATION (voir schéma ci-dessous)

■ Ouverture **parallèle et rectiligne** de chemins de 4,5 à 5 m de large tous les 12 à 15 m d'axe en axe pour permettre les abattages mécanisés.

■ Ne pas laisser d'arbre sur le cloisonnement car :

→ il risque d'être blessé par les engins,

→ le sol qui l'entoure sera tassé par le passage des engins, ce qui altèrera les potentialités et ainsi la croissance de l'arbre,

→ les machines progresseront moins vite ce qui augmentera les charges sur le chantier.

■ Chemins débouchant (si possible) sur une piste carrossable de façon oblique pour faciliter les manœuvres du tracteur.

Remarques : les rémanents des coupes peuvent utilement être étalés sur les cloisonnements pour réduire la pression au sol des engins.

Il est moins préjudiciable de passer 100 fois au même endroit que de passer une fois dans 100 endroits différents. En effet, un seul passage peut altérer les propriétés d'un sol. Sous le poids des engins, les interstices contenant de l'oxygène et de l'eau se réduisent entraînant une baisse de potentialité forestière par une diminution de la microfaune et une asphyxie racinaire.

■ **Il réduit les dégâts liés à l'exploitation sur les arbres !**

Ces dégâts se limitent à la bordure du cloisonnement. Il est vivement conseillé en plantation de retirer les deux arbres situés en bout de cloisonnement afin de faciliter les manœuvres des engins.

■ **Il permet d'accéder à l'ensemble de la parcelle !** Ce qui améliore :

→ la connaissance de votre parcelle et ainsi les décisions de gestion à prendre,

→ l'exécution des futures interventions (élagage, marquage d'éclaircie),

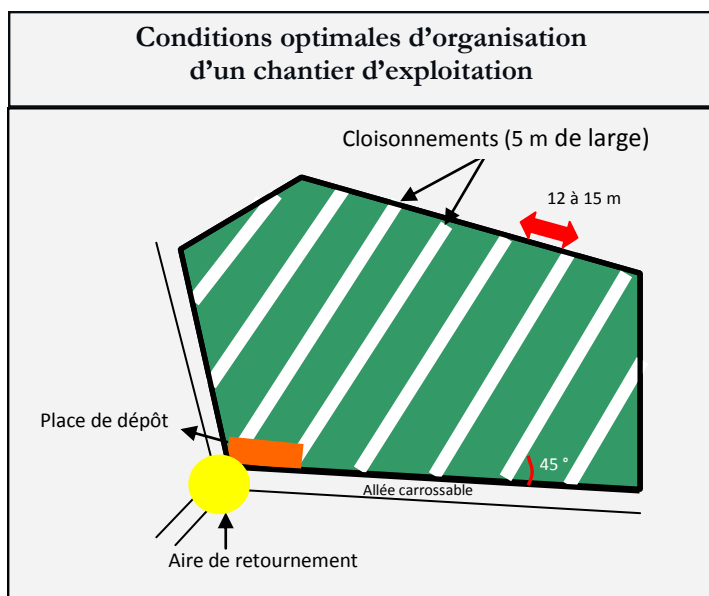
→ le contrôle des travaux réalisés par des prestataires.

Cette accessibilité des parcelles augmente la valeur patrimoniale de vos forêts.

■ **Il diminue les coûts d'exploitation et améliore de fait votre rémunération.**

■ **Un plus indéniable au niveau cynégétique !**

La lumière obtenue par l'ouverture de ces cloisonnements permet le développement d'une flore herbacée et semi-ligneuse très appréciée des cervidés. La multiplication des lisières internes assure ainsi une alimentation et un couvert à de nombreuses espèces améliorant ainsi la biodiversité forestière. De plus, ils permettent une visibilité supérieure lors des chasses ■



UNE MÉTHODE AUX MULTIPLES AVANTAGES

■ **Le cloisonnement préserve vos sols !**

Le sol est un écosystème fragile qui constitue le « fond de commerce » de votre forêt. La mise en place de cloisonnement va permettre de concentrer le compactage du sol sur ces seules zones de circulation.



Ancien cloisonnement - trop étroit
les arbres de bordures sont blessés



Cloisonnement réalisé tardivement
Les brins de taillis se couchent dans le cloisonnement



Votre coopérative UNISYLVA porte une attention particulière à l'implantation du cloisonnement d'exploitation et à son utilisation effective par les prestataires d'abattage et de débardage.



Amélioration de la capacité d'accueil du gibier
Amélioration de la biodiversité



Les rémanents limitent la pression des pneus
Sol moins tassé



UNE INNOVATION

Suivre sa gestion forestière avec le portail internet UNISYLVA

Une nouvelle offre de service de suivi de la gestion de votre forêt sera proposée prochainement intégrant pour nos adhérents l'accès à un nouveau site portail internet mis en place par votre coopérative.

En souscrivant à cette offre, vous bénéficierez, pour un coût annuel modeste, des conseils de nos équipes techniques pour la mise en œuvre de votre Plan Simple de Gestion agréé, couplés avec la visualisation sur ce portail internet des données de gestion et de la cartographie numérique de votre propriété (*). Cette cartographie sera évolutive et pourra être abondée par vos soins, si vous le souhaitez.

Vous pourrez également y trouver des données concernant l'activité (chantiers, factures ...) et, dès 2016, des documents utiles à la gestion technique et fiscale de votre patrimoine forestier.

L'accès à ce portail internet remplacera vos consultations de dossiers papiers parfois incomplets ou non à jour et pourra, si vous le souhaitez, être partagé avec vos ayants-droits.

Le suivi de gestion couplé à la cartographie évolutive de votre forêt vous permettront de mieux suivre l'application de votre P.S.G. et de pouvoir réaliser un bilan de sa mise en œuvre bien utile dans le cadre d'éventuels contrôles tels que prévus par le code forestier (voir ci-dessous)■

() si celle-ci a été confiée à UNISYLVA lors du renouvellement du PSG. Sinon, prévoir un coût préalable de réalisation de cette cartographie.*

FISCALITÉ

Monichon et ISF : obligation de produire un bilan du document de gestion

Pour pouvoir bénéficier des abattements fiscaux de type Monichon et I.S.F., les forêts doivent être dotées d'un document garantissant une gestion durable (Plan Simple de Gestion, Règlement Type de Gestion), disposer d'un certificat de la Direction Départementale des territoires (D.D.T.) à renouveler tous les 10 ans pour l'I.S.F. et fournir tous les 10 ans à la D.D.T. un bilan de mise en œuvre du document de gestion durable. Des contrôles pourront être menés par l'Administration dès 2015 afin de vérifier la réalisation effective du programme de coupes et travaux prévu au P.S.G. ou R.T.G. Si des coupes et travaux n'ont pas été réalisés ou sont manifestement non conformes au document de gestion, des rappels d'exonération majorés de pénalités pourront vous être demandés. Pas de changement par contre pour les coupes non prévues au P.S.G. (ou R.T.G.) ou faites sans autorisation : elles feront l'objet d'une sanction fiscale assortie dans les cas les plus graves de sanction pénale■

PROBLÈME SANITAIRE

Maladie des bandes rouges du pin laricio de Corse

Cette maladie foliaire est attribuée à deux espèces de champignon. Depuis quelques années elle se développe à la faveur de conditions climatiques qui lui sont favorables (printemps pluvieux avec des températures douces). Les aiguilles roussissent puis tombent. L'arbre ne meurt pas (pas de dépérissement significatif observé) mais sa croissance en hauteur et en diamètre est nettement ralentie voire nulle.



SI VOS PEUPEMENTS SONT PEU OU PAS ATTEINTS

■ Pratiquer des éclaircies régulières (peuplements matures) à dynamiques (peuplements jeunes) avant que le couvert ne se referme (obtenir des arbres à houppiers développés et un peuplement aéré).

SI VOS PEUPEMENTS SONT FORTEMENT ATTEINTS

■ Peuplements matures : ne pas faire d'éclaircie, anticipation de coupe rase possible en fonction des opportunités économiques ou du contexte du massif.

■ Peuplements plus jeunes : ne pas pratiquer de coupe rase anticipée et suivre l'évolution de la croissance en circonférence. Nous manquons encore d'éléments.

FAUT-IL REPLANTER DU PIN LARICIO DE CORSE ?

■ Ne le réserver que sur des stations optimales.

■ Diversifier au maximum les essences■



Siège social : UNISYLVA
31, avenue Baudin
CS30260 - 87 007 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 77 00 81

Email : contact.limoges@unisylva.com

Retrouvez nous sur notre site Web ! www.unisylva.com



PUBLICATION

Directrice
de la publication :
Sophie Farinotti

16, avenue Henri Laudier
18 000 Bourges

Tél : 02 48 70 45 60

Photos : UNISYLVA